



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 JUILLET 2018

COMPTE-RENDU



MAIRIE D'ORAISON



N° 1

CONSEIL MUNICIPAL D'ORAISON

05/07/2018

POINTAGE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2018

	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIRS
VITTENET Michel	+			
BEGNIS Michèle	+			
FERRIGNO Gérard	+			
MOSCONI Marie-Christine	+			
MANTEAU Gérard	+			
FRANCOIS Jacqueline	+			
BENAITON Jean-Marie		+		
BECHINI Jeanne	+			
LAZAUD Gérard		+		
COTTON Yvon	+			
SAULNIER Monique		+		
ROSIQUE Gérard	+			
LE MESTRE Françoise	+			
MAURICE Gérard	+			
PROUST Catherine	+			
HERMENT Elise		+		M. Begnis
BERNARD Martial		+		
NOEL François	+			
LETELLIER Virginie		+		M-C. Mosconi
VALENTI Mathilde			+	
BONNAFOUX Angélique		+		
KADI Fathi			+	
BRUN Gérard	+			
PAPEGAEY Bruno	+			
MARTINEZ Annie	+			
AUBERT Ghislaine		+		
BRUN Gérard JL	+			
VALENTI Paola		+		
VIGNERIE Dominique	+			
TOTAUX	18	9	2	2

DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard Ferrigno

N° 2

CONSEIL MUNICIPAL D'ORAISON

05/07/2018

ORDRE DU JOUR

OBJET

1. Pointage des conseillers municipaux présents, absents ou excusés
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation compte rendu de séance conseil municipal du 14 juin 2018
5. Liquidation séance du conseil municipal du 14/06/2018
6. Compte-Rendu d'activités

7. Tableau des emplois permanents 2018 – modification
8. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une autorisation d'urbanisme pour des travaux sur le bâtiment du centre médico-social
9. Motion de soutien en faveur de la Banque Alimentaire des Alpes du Sud

N° 3

CONSEIL MUNICIPAL D’ORAISON

05/07/2018

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

OBJET : APPROBATION DE L’ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande d’approuver l’ordre du jour tel qu’il est présenté.

DISCUSSION : Néant

**DECISION PRISE
ADOPTE A L’UNANIMITE**

N° 4

CONSEIL MUNICIPAL D’ORAISON

05/07/2018

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

**OBJET : APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL
MUNICIPAL DU 14 JUIN 2018**

Monsieur le Maire demande à l’assemblée d’approuver ou de lui faire part des observations concernant le compte-rendu du Conseil Municipal du 14/06/2018.

DISCUSSION : Néant

**DECISION PRISE
ADOPTE A L’UNANIMITE**

05/07/2018

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**OBJET : LIQUIDATION DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2018**

Modification des statuts de la communauté d'agglomération « DLVA » : affaire réglée

Projet Urbain Partenarial (PUP) Entrée de Ville « La Croix » : affaire en cours

Mise en œuvre et participation financière de la commune au conseil architectural et à la plateforme de rénovation énergétique sur le territoire TEPCV Luberon Haute-Provence : affaire en cours

Restauration de l'église Notre Dame du Thor. 2^{ème} tranche
Demande d'un fonds de concours auprès de la DLVA : affaire en cours

Acquisition à l'amiable de la parcelle cadastrée A n°1944 : affaire en cours

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer des autorisations d'urbanisme pour des travaux sur les bâtiments communaux de la mairie, de l'école maternelle, de la police municipale et de la maison du patrimoine : affaire réglée

Multi-accueil municipal – Formation sur l'analyse des pratiques
Demande de subvention auprès de la CAF : affaire en cours

Protocole d'accord du 25 avril 2018 fixant les nouvelles règles relatives à l'aménagement du temps de travail au sein de la mairie d'Oraison : affaire réglée

Tableau des emplois non permanents 2018 – Modification : affaire réglée

Clôture effective de la Régie d'État pour l'encaissement des amendes auprès de la Police Municipale : affaire en cours

05/07/2018

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

OBJET : COMPTE RENDU D'ACTIVITES

ADMINISTRATION GENERALE

- 19/06/2018 : conférence des maires DLVA
- 25/06/2018 : bureau DLVA
- 26/06/2018 : conseil d'agglomération DLVA
- 27/06/2018 : comité technique
- 28/06/2018 : réunion information sur la zone agricole protégée

CCAS

- 06/06/2018 : Commission d'attribution des logements sociaux H2P
- 15/06/2018 : Fête des jardins
- 18/06/2018 : copil épicerie sociale et commission de secours
- 22/06/2018 : Fête de l'Hippodrome.
- 27/06/2018 : Commission d'attribution des logements sociaux H2P
- 28/06/2018 : Réunion des CCAS pour les colis de Noël

MANIFESTATIONS

- 15, 16 et 17 juin :
 - Oraisons Théâtrales : Lumière d'étoiles
- 16 juin :
 - Soirée ambiance camping – ABC des Arts
- 22 juin :
 - Spectacle de danse : Ecole de musique, de danse et de théâtre Edouard Chappe
 - Vernissage de l'exposition de l'atelier Terres d'art animé par Rosario d'Espinay Saint Luc dans le cadre de l'Art de mai
- 23 juin :
 - Théâtre : Ecole de musique, de danse et de théâtre Edouard Chappe
 - Fête de la musique
 - Concours de boules Ludo Abrahamian au lac
- 29 juin :
 - Spectacle de danse : Dansez Passion
- 1^{er} juillet :
 - Courses hippiques
- 4 juillet :
 - Récompense de l'élite sportive oraisonnaise

n° 7	CONSEIL MUNICIPAL D'ORAISON
05/07/2018	

RAPPORTEUR : Madame Bégnis

OBJET : Tableau des emplois permanents 2018 - modifications

La collectivité a recruté des agents en contrats à durée déterminée qui arrivent à échéance et ne peuvent plus être renouvelés. Il est souhaitable de pérenniser certains d'entre eux.

En revanche d'autres agents ont fait valoir leurs droits à la retraite au cours de l'année 2017. Ces emplois qui correspondent à des grades d'avancement doivent être supprimés.

Pour le bon fonctionnement des services il y a lieu dans la catégorie C :

- de créer au 1^{er} août 2018 :

GRADE	SERVICE	TEMPS COMPLET
1 adjoint technique	Service technique	35 h 00

- de créer au 1^{er} septembre 2018 :

GRADE	SERVICE	TEMPS COMPLET
1 adjoint technique	Service technique	35 h 00
1 agent social	Crèche	35 h 00
1 adjoint d'animation	Service jeunesse	35 h 00

- de supprimer :

GRADE	SERVICE	TEMPS COMPLET
1 adjoint technique Principal de 1 ^{ère} classe	Service technique	35 h 00
1 ASEM Principal de 1 ^{ère} classe	Ecole maternelle	35 h 00

Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée pour ces modifications.

DISCUSSION : Néant

**DECISION PRISE
ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS à temps complet (TC) et non complet(TNC)
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2018**

Filière administrative		Nbre	Temps travail	Cat	Mise à Disposition	
Attaché territorial	Attaché Principal	2	TC	A		
	Dont 1 Détaché sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services					
	Attaché	1	TC	A		
Rédacteur territorial	Rédacteur Principal de 1ère classe	2	TC	B		
	Rédacteur Principal de 2ème classe	1	TC	B		
	Rédacteur	1	TC	B		
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	2	TC	C		
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	5	TC	C		
	Adjoint administratif		4	TC	C	
			1	TNC 26 H	C	
Filière technique						
Ingénieur	Ingénieur Principal	1	TC	A		
	Ingénieur	1	TC	A		
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	5	TC	C		
	Agent de maîtrise	2	TC	C		
Adjoint Technique territorial	Adjoint technique Principal de 1ère classe	4	TC	C		
	Adjoint technique Principal de 2ème classe	15	TC	C		
	Adjoint technique Principal de 2ème classe	1	TNC 27 H30	C		
	Adjoint technique	16	TC	C	1 au 01/08/18 1 au 01/09/18	
Filière Sportive						
Educateur Territ des Activ Physiques et Sportives	Educateur Principal 2ème classe des A.P.S.	1	TC	B		
Filière Police Municipale						
Agent de Police Municipale	Brigadier-Chef Principal	3	TC	C		
Adjoint Technique territorial	Adjoint technique faisant fonction d'ASVP	1	TC	C		
Filière Culturelle						
Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1	TC	B	9 h DLVA	
Filière animation						
Animateur	Animateur Principal 1ère classe	1	TC	B		
	Animateur Principal 2ème classe	1	TC	B		
	Adjoint d'Animation principal de 1ère classe	1	TC	C		
	Adjoint d'Animation principal de 1ère classe	1	TNC 28 H	C		
	Adjoint d'Animation principal de 2ème classe	3	TC	C		
	Adjoint d'Animation	7	TC	C	1 au 01/09/18	
			2	TNC 32 H	C	
Filière Médico-Sociale						
Sage-Femme	Sage-Femme hors classe	1	TC	A		
Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	1	TC	B		
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	Auxiliaire de Puériculture Principal de 2ème classe	2	TC	C		
	Auxiliaire de Puériculture Principal de 2ème classe	1	TNC 30 H	C		
ASEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles)	ASEM Principal de 1ère classe	1	TC	C		
AGENTS SOCIAUX	Agent social	9	TC	C	1 au 01/09/18	
		1	TNC -33H	C		
		102				

n° 8	CONSEIL MUNICIPAL D'ORAISON
05/07/2018	

RAPPORTEUR : Monsieur Manteau

RAPPORTEUR : Monsieur Manteau

OBJET : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une autorisation d'urbanisme pour des travaux sur le bâtiment du centre médico-social

Le centre médico-social d'Oraison a fait l'objet de plusieurs aménagements en fonction de l'organisation du pôle solidarité depuis plusieurs années, en concertation entre la mairie d'Oraison et les services des bâtiments du Conseil Départemental.

Une première phase a permis la création d'un bureau de secrétariat accueil et de deux bureaux supplémentaires. Une deuxième phase a permis la création d'un bureau administratif et une troisième phase a permis la création de deux bureaux dans la salle de réunion.

Le Département à nouveau fait remonter à la commune des besoins d'extension du centre médico-social.

Afin de finaliser son fonctionnement, le Département indique qu'il convient de créer un espace bureau – salle de réunion qui permette de répondre à l'optimisation du fonctionnement du centre. Cet espace sera le lieu de réunion, de visite médiatisée dans le cadre de leur mission de prise en charge des enfants confiés, de restauration du personnel et le bureau du chef de service. Cela permettra également d'avoir une possibilité supplémentaire d'accueillir des partenaires extérieurs.

Ce nouvel espace sera créé en extension du bâtiment existant en prenant appui sur les murs extérieurs.

Il convient donc de déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires afin de pouvoir apporter des modifications à cet établissement recevant du public (ERP) situé sur la parcelle G n°1998, sise 7350 rue Paul Blanc.

Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée pour déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires pour la réalisation des travaux sur le bâtiment communal du centre médico-social.

DISCUSSION :

Mme Vignerie indique qu'il s'agit d'un bâtiment communal et que la commune va réaliser des travaux en fonction de la demande du conseil départemental. Elle pense que la commune pourrait également en profiter pour faire un aménagement supplémentaire pour des usages différents comme par exemple loger des associations à caractère social (Pas Sage).

Monsieur le Maire lui répond que le bâtiment étant exclusivement affecté aux services départementaux, il n'est pas possible de mélanger le public.

On peut y réfléchir mais sur d'autres locaux communaux.

Mme Vignerie estime que les choses peuvent évoluer. Il faut y réfléchir.

Mme Lemestre demande la superficie d'agrandissement prévue.

M. Manteau répond que celle-ci avoisine les 25 m². Il indique également qu'il a participé à une réunion organisée par l'association Pas Sage au cours de laquelle Mme Lauriane Girard, responsable du relais assistante maternelle de la DLVA a proposé à l'association Pas Sage de partager les locaux qu'elle occupe au 1^{er} étage de l'Eden.

**DECISION PRISE
ADOpte A L'UNANIMITE**

n° 9	CONSEIL MUNICIPAL D'ORAISON
05/07/2018	

RAPPORTEUR : Madame François

OBJET : Motion de soutien en faveur de la Banque Alimentaire des Alpes du Sud

La Banque Alimentaire des Alpes du Sud, implantée à Oraison, a 13 ans d'existence, regroupe 63 bénévoles et emploie 3 personnes (2 CDI à 35 et 27 heures et 1 contrat aidé de 20 heures).

Par ses actions, ramasse journalière auprès des grandes surfaces, prospection auprès des producteurs locaux, collecte annuelle des denrées, la Banque Alimentaire approvisionne 32 associations sur les Alpes de Haute Provence et les Hautes Alpes permettant de servir 15 000 bénéficiaires et plus de 700 000 repas par an.

A cause de la suppression de certaines subventions par les services de l'Etat dans le département et du non renouvellement des emplois aidés l'association se retrouve en difficultés financières et envisageait si une solution durable n'était pas trouvée d'arrêter de manière définitive son activité au cours de l'été 2018.

Cette situation a déjà mis en difficulté les associations caritatives et les épiceries sociales qui ne pouvaient plus assurer la distribution de marchandises.

Considérant l'importance que représente une structure comme la Banque Alimentaire auprès des associations d'insertion, des associations caritatives, des épiceries sociales et des CCAS qui œuvrent en faveur des plus démunis,

Considérant la demande en besoins alimentaires qui est en constante augmentation sur notre territoire et la nécessité de conserver une structure unique pour la collecte des denrées alimentaires,

Considérant que malgré les accords entre la Préfecture des Alpes de Haute Provence et la Banque Alimentaire des Alpes du Sud issus de la réunion du 28 juin 2018 et la reprise de l'activité de la Banque alimentaire, le devenir de cette association reste fragile.

Le conseil municipal demande à la Préfecture de maintenir ses aides financières en faveur de la Banque Alimentaire au-delà du 31/12/2018 et souhaite que la politique de l'Etat en faveur de l'aide alimentaire soit la même sur l'ensemble du territoire national.

DISCUSSION : Néant

**DECISION PRISE
ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 19H 20.

**Michel VITTENET
Maire d'ORAISON**

